



## Priorités fédérales américaines 2023 pour le bassin des Grands Lacs et du Fleuve St-Laurent

Mars 2023

L'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent demande au gouvernement fédéral américain de soutenir les priorités suivantes afin d'assurer que le bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent demeure un espace vibrant où habiter, travailler et se récréer. Fondée en 2003, l'Alliance des villes est une coalition binationale de plus de 230 maires et leaders locaux élus américains et canadiens, dédiée à la promotion de la santé environnementale et socioéconomique des communautés du bassin. Pour plus de renseignements, merci de communiquer avec Travis Wheeler, chef de la politique, à ce courriel : [twheeler@glslcities.org](mailto:twheeler@glslcities.org).

### Garantir la mise en œuvre équitable de la Loi sur les infrastructures

- Compléter le financement de la loi *Infrastructure Investment and Jobs Act* (IIJA) pour le fonds *Clean Water State Revolving Fund* et le fonds *Drinking Water State Revolving Fund* par des crédits importants au cours de l'année fiscale 2024, tout en augmentant le financement direct aux municipalités et en réduisant les formalités administratives pour les projets d'infrastructure de l'eau
- Conseiller aux États de maximiser le financement de l'IIJA fourni sous forme de subventions ou de prêts à remboursement conditionnel en révisant les définitions des communautés défavorisées au niveau de l'État et en renonçant aux exigences de contrepartie ou en les réduisant, compte tenu des contraintes fiscales auxquelles sont confrontées les municipalités
- Veiller à ce que les agences des États disposent des capacités nécessaires pour gérer des niveaux de financement nettement plus élevés et aider les municipalités à obtenir de nouveaux financements

### Prioriser le retrait des canalisations de service en plomb

- Améliorer la distribution des subventions de capitalisation du fonds *Drinking Water State Revolving Fund* pour le remplacement des lignes de service en plomb en encourageant l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) à mener l'enquête et l'évaluation 2022 des besoins en infrastructures d'eau potable, tout en incorporant les données disponibles sur la charge de travail liée au remplacement des lignes de service en plomb dans la formule d'allocation
- Élargir l'accès à une assistance technique solide pour le remplacement des lignes de service en plomb, notamment par l'intermédiaire des subventions de capitalisation du fonds *Drinking Water State Revolving Fund* pour le remplacement des lignes de service en plomb et du mécanisme du *Environmental Finance Center* administré par l'EPA, afin de soutenir les municipalités dans les phases de pré-demande et de pré-construction et de permettre des progrès significatifs en matière de remplacement des lignes de service en plomb au cours de la prochaine décennie
- Faire respecter l'obligation légale pour les États d'utiliser les fonds de l'IIJA pour l'ensemble des projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre, y compris pour la portion privée

### **Renforcer le commerce sur les Grands Lacs et l'économie bleue**

- Améliorer la fiabilité du commerce sur les Grands Lacs en finançant entièrement les activités d'entretien des ports à partir du fonds *Harbor Maintenance Trust Fund* et en accordant au moins 40 millions \$ à la Garde côtière américaine au cours de l'exercice 2024 pour la construction d'un nouveau brise-glace lourd pour les Grands Lacs ayant une capacité de déglacage égale ou supérieure à celle du navire USCGC Mackinaw.
- Soutenir la mise en place complète de l'Autorité des Grands Lacs (GLA en anglais) — et fournir 33 millions \$ à la GLA dans l'exercice 2024 - pour favoriser la création d'un plan de développement économique et d'infrastructure à l'échelle des Grands Lacs qui s'inscrit dans une vision de l'économie bleue qui augmente les possibilités pour les générations actuelles et futures de vivre, de travailler et de se divertir dans le bassin
- Faciliter le mouvement transfrontalier efficace des marchandises et des passagers — y compris le tourisme de croisière et l'activité économique connexe — à travers les Grands Lacs en fournissant un financement approprié aux douanes et à la protection des frontières des États-Unis (*U.S Customs and Border Protection*) dans l'exercice 2024

### **Promouvoir la restauration de l'écosystème et protéger la qualité de l'eau**

- Fournir 425 millions \$ pour l'initiative de restauration des Grands Lacs au cours de l'exercice 2024 afin de soutenir la restauration et la revitalisation continues des communautés côtières et de maximiser le retour sur les investissements fédéraux historiques
- Assurer le financement intégral des programmes de conservation agricole du *Farm Bill* — y compris le programme *Regional Conservation Partnership Program* — qui ciblent les Grands Lacs en tant que « zone de conservation critique », tout en atténuant les efflorescences algales nuisibles et en protégeant la qualité de l'eau
- Interdire les substances per- et polyfluoroalkyles (PFAS) nocives dans les produits de consommation; fixer des limites contraignantes à la contamination de l'eau potable par les PFAS à des niveaux compatibles avec les données scientifiques; augmenter le financement fédéral pour déployer rapidement des technologies de traitement de l'eau potable contaminée par les PFAS; désigner les PFAS comme une substance dangereuse dans le cadre du programme *Superfund*; exiger de l'industrie qu'elle contribue aux coûts de nettoyage des PFAS; interdire les rejets de PFAS dans l'environnement; investir dans la recherche et la surveillance; renforcer la feuille de route stratégique de l'EPA sur les PFAS et en accélérer la mise en œuvre

### **Réduire les émissions de gaz à effet de serre et renforcer la résilience côtière**

- Fournir un financement complet au *U.S. Army Corps of Engineers* (USACE) au cours de l'exercice 2024 afin de maintenir les progrès de l'étude sur la résilience côtière des Grands Lacs, tout en encourageant une collaboration étroite entre l'USACE, les États, les municipalités et les autres parties prenantes concernées afin de garantir que l'étude réponde directement aux besoins des communautés côtières
- Réduire les obstacles — notamment les exigences en matière de partage des coûts et les critères techniques trop restrictifs, tels que les normes du code international de la construction et du code international de l'habitation - afin d'améliorer la capacité des municipalités à accéder au programme *Building Resilient Infrastructure and Communities* (Bâtir des infrastructures et communautés résilientes), au fonds *Safeguarding Tomorrow Revolving Loan Fund* (Fonds de prêts renouvelables pour la sauvegarde de demain) et à d'autres initiatives soutenues par le gouvernement fédéral pour protéger les ressources côtières et atténuer les dommages causés par l'érosion, les inondations et les tempêtes violentes

- Aider les municipalités qui cherchent à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à renforcer la résilience côtière en supervisant la mise en œuvre équitable de la loi sur la réduction de l'inflation, y compris les 5 milliards \$ pour les subventions de réduction de la pollution climatique, les 3 milliards \$ pour les subventions globales pour la justice environnementale et climatique et les 2,6 milliards \$ pour les subventions pour les communautés côtières et la résilience climatique

#### **Combattre les espèces aquatiques invasives**

- Encourager l'État de l'Illinois et l'USACE à signer rapidement l'accord de partenariat pour la construction de l'écluse et du barrage de Brandon Road, tout en explorant activement tous les arrangements possibles pour éviter de perturber les efforts soutenus par le gouvernement fédéral pour empêcher la carpe envahissante de pénétrer dans les Grands Lacs
- Autoriser une participation fédérale de 100 % aux coûts de construction, d'exploitation, d'entretien, de réhabilitation, de remplacement et de mesures non structurelles pour l'écluse et le barrage de Brandon Road dans la prochaine version de la loi sur le développement des ressources en eau (*Water Resources Development Act*).
- Assurer le financement intégral des programmes efficaces de lutte contre les espèces aquatiques envahissantes (AIS), notamment le groupe de travail fédéral sur les AIS, les groupes régionaux sur les AIS et les plans de gestion des AIS des États établis en vertu de la loi nationale sur les espèces envahissantes (*National Invasive Species Act*) et le programme de lutte contre la lamproie marine de la Commission des pêches des Grands Lacs (*Great Lakes Fishery Commission's Sea Lamprey Control Program*)